



46ème COUPE DE FRANCE INTERFINANCES

A.T.S.C.A.F.

3 au 10 janvier 2026

Le comité d'organisation et Méribel Tourisme sont heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à tous les concurrents venus participer à la 46me Coupe ATSCAF de ski.

La station de Méribel, Méribel Tourisme et l'Ecole du Ski Français s'efforceront, au cours de votre séjour, de vous donner toute satisfaction.

COMITE D'ORGANISATION

Président A.T.S.C.A.F. Fédérale : Fabian RIOS

Comité de course :
Odette BOUVARD
Jean-Vincent GARCIA
Pascal DOREILLE

COMITE TECHNIQUE

Directeur de l'E.S.F. Vallée de Méribel : Marc BOURREAU

Directeur du Stade de Slalom : Yannick FAVIERES

Chronométrage et calculs : Yannick FAVIERES
EQUIPE ESF

Accueil - hébergement : Résidence de vacances ATSCAF "Altitude 1600"

Remontées mécaniques : Directeur Méribel Alpina

REGLEMENT DE LA COUPE INTERFINANCES DE SKI ALPIN ET NORDIQUE

ARTICLE 1

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise la Coupe de France de ski alpin et de ski nordique ouvert à tous ses adhérents.

ARTICLE 2

COMITE D'ORGANISATION

1/ Composition

- Le Président de l'ATSCAF Fédérale ou son représentant,
- le responsable du secteur des sports de l'ATSCAF Fédérale,
- des membres désignés par le Président de l'ATSCAF Fédérale en fonction de leur compétence.

2/ Compétences

- élaboration du règlement,
- organisation des compétitions en accord avec l'Ecole du Ski Français et Méribel Tourisme,
- sélection des participants,
- examen des réclamations éventuelles,
- publication des résultats.

ARTICLE 3

DISCIPLINES RETENUES

1/ Épreuves officielles

a) Ski alpin : (Casque obligatoire)

Géant 2 manches (ouvert au SNOWBOARDEURS)

Slalom 2 manches

b) Ski nordique

Fond individuel

Une épreuve en relais nordique (chaque concurrent effectue un seul et unique tour et passe le relais)

2/ Épreuves hors compétition

Biathlon, Combiné alpin...

ARTICLE 4

REGLEMENT DES EPREUVES

Le règlement applicable aux disciplines retenues est celui de la Fédération Française de Ski.

ARTICLE 5

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque délégation est composée de huit compétiteurs au maximum dans la limite de la capacité d'hébergement de la résidence qui doivent :

- être adhérent ATSCAF,
- la priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières en fonction de la date d'arrivée au secteur des sports (le cachet de la poste faisant foi).
- Les compétitrices et compétiteurs seront hébergés dans la résidence de vacances ATSCAF Altitude 1600. Aucune inscription ne sera prise en compte pour des hébergements extérieurs.

Le palmarès officiel ne prendra en compte que les adhérents financiers dans les courses individuelles officielles.

Tous les participants seront classés dans les courses officieuses hors compétition (biathlon, combiné alpin.. ;)

- être à jour de la cotisation ATSCAF de l'association choisie pour concourir,
- les Présidents d'associations doivent retourner, d'une part, une fiche de réservation détaillée dont les mentions devront être respectées et, d'autre part, la photocopie de la carte ATSCAF de chaque participant (assurance) et un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski de compétition (alpin, nordique).

Ces documents sont obligatoires et doivent parvenir obligatoirement le jour du dépôt des fiches d'inscription.

ARTICLE 6

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Elle aura lieu à MERIBEL (Savoie).

1/ Engagement

Chaque association pourra engager par épreuve :

- la totalité de ses représentants pour les épreuves individuelles. Chaque adhérent s'engage à participer à au moins une épreuve officielle alpine ou nordique de la compétition.
- une ou des équipes de plusieurs participants dont au moins une dame par équipe pour le relais nordique
- une ou des équipes mixtes hors classement officiel

N.B. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le nombre maximum de compétiteurs par équipe.

2/ Comité de course

Un comité de course composé des responsables de l'Ecole du Ski Français, du comité d'organisation et des capitaines d'équipe se réunira. Il vérifiera la composition des équipes et précisera les conditions du déroulement de la compétition.

- Il procédera au tirage au sort et à la remise des numéros de dossard à chacun de ses comités.
- Une fois arrêtées par les comités de courses, les listes de départ ne peuvent plus être modifiées, sauf décision contraire du jury de course ou de la présentation au minimum une heure avant le départ de l'épreuve, d'un certificat médical.

3/ Ordre de départ des épreuves officielles de ski alpin

L'ordre de départ sera effectué par un tirage au sort intégral par sexe dame puis homme.

Groupe 1 : adhérents financiers Groupe 2 : adhérents ayants-droits et non financiers

Le système "BIBO" déterminera l'ordre de départ de la deuxième manche par sexe dame puis homme.

BIBO à 10 pour les dames, à 15 pour les hommes.

4/ Composition des équipes du relais nordique

Chaque association peut engager un ou deux relais composés de plusieurs concurrents dont au moins une dame (à déterminer). Une équipe composée d'un ayant-droit maximum pourra concourir pour le classement officiel.

Les associations ne disposant pas assez de concurrents pour composer une équipe officielle pourront engager son ou ses participants dans des relais formés de coureurs, dont au moins une dame, de différentes associations.

5/ Épreuves officielles

Les épreuves consisteront en :

Ski alpin : (CASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES EPREUVES)

- géant en deux manches : ouvert aux SNOWBOARDEURS

- slalom en deux manches

Ski nordique :

- 1 épreuve individuelle : fond spécial (environ Dames : 5km, Hommes : 10 km)

- 1 course en relais, (environ 10 km chaque concurrent effectue un seul et unique tour et passe le relais)

6/ Classements

1°/ Epreuves individuelles

Le classement individuel officiel ne prendra en compte uniquement que les adhérents financiers

Ski alpin:

Géant homme et dame ouvert aux SNOWBOARDEURS

Slalom homme et dame

Ski nordique:

Fond homme et dame

2°/ Epreuve par équipe

Ski nordique:

Epreuve en relais

3°/ Combinés

Alpin par équipe

Un classement par équipe sera établi en géant et slalom à partir de l'addition des 3 meilleurs points « COURSE » (les 2 meilleurs points « COURSE » homme et le meilleur point « COURSE » Dame à choisir parmi les financiers et uniquement le meilleur ayant-droit).

Le classement combiné se fera alors par addition des points « COURSE » obtenus par les équipes dans les deux épreuves.

Alpin nordique individuel homme et dame (HORS CLASSEMENT SNOWBOARDEURS)

Ces classements s'obtiendront par addition des places obtenues dans le classement du combiné individuel alpin et fond individuel.

Le classement du combiné individuel alpin s'obtient par addition des points « COURSE » obtenu dans chacune des deux épreuves alpines.

Le classement officiel ne prendra en compte uniquement que les adhérents financiers

Combiné alpin nordique par équipe

Ce classement s'obtiendra par l'addition des places obtenues par les équipes en combiné alpin et relais nordique.

4°/ En cas d'égalité

- sur un classement par équipe en ski alpin, l'équipe classée première sera celle dont l'un des concurrents a réalisé le meilleur total de points « COURSE ».

- sur une épreuve combinée :

* Combiné alpin nordique individuel (HORS CLASSEMENT SNOWBOARDEURS)

Sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura obtenu le meilleur classement dans l'une des deux épreuves (combiné alpin individuel ou fond individuel).

En cas d'égalité, sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura obtenu le meilleur classement dans l'une des trois épreuves (géant, slalom ou fond individuel).

En cas de nouvelle égalité, sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura réalisé le meilleur temps total des trois épreuves (géant, slalom et fond individuel).

Pour information en cas d'égalité au niveau du calcul du combiné alpin individuel :

Sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura réalisé le meilleur score points « COURSE » dans l'une des épreuves (géant ou slalom). En cas de nouvelle égalité, sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura réalisé le meilleur score points « COURSE » dans l'une des quatre manches des deux épreuves.

* Combiné alpin par équipe

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura réalisé le meilleur score points « COURSE » dans l'une des deux épreuves : géant ou slalom.

* Combiné alpin nordique par équipe

Sera déclarée vainqueur l'équipe qui aura obtenu le meilleur classement dans l'une des deux épreuves (combiné alpin ou relais nordique).

En cas d'égalité, sera déclaré vainqueur l'équipe qui aura obtenu le meilleur classement dans l'une des trois épreuves (géant, slalom ou relais nordique).

En cas de nouvelle égalité, sera déclaré vainqueur l'équipe qui aura réalisé le meilleur temps total des trois épreuves (géant, slalom et relais nordique).

7/ Récompenses

Trois trophées seront remis aux trois premiers de chaque épreuve y compris les snowboarders.

Une coupe, remise en jeu chaque année, sera décernée à l'équipe ayant remporté le combiné alpin nordique. Cette coupe sera conservée par l'équipe qui l'aura remporté trois années consécutives.

ARTICLE 8

Les communiqués et résultats seront proclamés en bas des pistes.

ARTICLE 9

Le seul fait de s'inscrire et de participer à la coupe implique, pour chaque participant, la présomption de vouloir s'engager à respecter et à se soumettre au présent règlement.

ARTICLE 10

Les réclamations doivent être faites à la tour de chronométrage dans le quart d'heure qui suit l'arrivée du dernier concurrent, pour chaque manche ou épreuve. Au-delà de ce temps, aucune réclamation ne sera recevable.

ARTICLE 11

Les concurrents inscrits mais n'ayant pas participé à la compétition pour des raisons médicales ou professionnelles, devront, pour être remboursés, présenter tout justificatif avant le 30 janvier 2026.

COMPETITION

SKI ALPIN :

CASQUE DE SKI OBLIGATOIRE (casque VTT non Homologué)

46^{ème} COUPE ATSCAF DE SKI

PROGRAMME (sous réserve modifications)

Samedi 3 janvier 2026

17 h 00	Accueil des concurrents à l'Hôtel "Altitude 1600"
19 h 30	Apéritif à l'Hôtel "Altitude 1600"
20 h 00	Repas

Dimanche 4 janvier 2026

Matinée	Ski libre ou Stage ski alpin ou ski nordique
12h30	Repas
14H00 à 17H00	Ski libre ou Stage ski alpin ou ski nordique
18 h 00	Comités de course (X3) Géant, Spécial et Ski Nordique individuel à la salle de repli de la Chaudanne (face cabine chronométrage)
19 h 30	Repas
21 h 30	Soirée à déterminer

Lundi 5 janvier 2026 : Chaudanne (selon conditions enneigement)

09 h 00	Reconnaissance 1 ^{ère} manche Géant
09 h 30	Géant 1 ^{ère} manche Reconnaissance 2ème manche Géant :10 mn à l'issue 1 ^{ère} manche 2ème manche Géant à l'issue fin reconnaissance
13H00	Repas
Après-midi	Ski libre
19 h 30	Repas
21h 30	Soirée à déterminer

Mardi 06 janvier 2026 : Mottaret (selon conditions enneigement)

09 h 15	Reconnaissance 1ère manche Spécial
09 h 45	1ère manche Slalom Spécial Reconnaissance 2ème manche Slalom Spécial :10 mn à l'issue 1 ^{ère} manche 2ème manche Slalom Spécial à l'issue fin reconnaissance
19 h 30	Repas
21h 30	Soirée à déterminer

Mercredi 07 janvier 2026

10 h 00	Ski Nordique Individuel au Blanchot (selon enneigement)
12 h 30	Repas
Après-midi	Ski libre
18 h 00	Comités de course (X3) Ski Nordique par équipes, Biathlon et Combiné à la salle de repli de la Chaudanne (face cabine chronométrage)
19H30	Repas
21 h 00	Soirée à déterminer

Jeudi 08 janvier 2026

09 h 30	Course relais Nordique par équipes au Blanchot (selon enneigement)
12 h 00	Repas
14 h 15	Biathlon (Blanchot selon enneigement)
19 h 30	Repas
21 h 00	Soirée à déterminer

Vendredi 09 janvier 2026 : Chaudanne (selon conditions enneigement)

09 h 00	Reconnaissance 1ère manche Géant
09 h 30	Géant 1 ^{ère} manche
	Reconnaissance 2ème manche Slalom spécial :10 mn à l'issue 1 ^{ère} manche
	2ème manche Slalom Spécial à l'issue fin reconnaissance
12 h 30	Repas
18 h 30	Remise du Trophée et cocktail à "Altitude 1600"
20 h 00	Repas de clôture
	Soirée dansante

Samedi 10 janvier 2026

Départ	10 h 00	Les chambres devront être obligatoirement libérées pour 10 heures
--------	---------	---

**Chaque équipe doit prévoir un lot représentatif de sa région pour
dotation des diverses animations.**

CARACTERISTIQUES DES PISTES PISTE OLYMPIQUE

SLALOM GEANT

Altitude départ : 1.637 mètres

Altitude arrivée : 1.432 mètres

Dénivelé : 205 mètres.

SLALOM SPECIAL (si Chaudanne) :

Altitude départ : 1.562 mètres

Altitude arrivée : 1.432 mètres

Dénivelé : 130 mètres.

COMBINE ALPIN (si Chaudanne) :

Altitude départ : 1.562 mètres

Altitude arrivée : 1.432 mètres

Dénivelé : 130 mètres.

TARIF DES REMONTEES MECANQUES

Forfait Course Stade Chaudanne

Forfait journée :23.80 €

Vallée de Méribel (Méribel + Mottaret)

Forfait journée :42.90 €

2 jours consécutifs Vallée de Méribel: 85.80 €

3 jours consécutifs Vallée Méribel : 128.70 €

3 Vallées (Méribel - Courchevel - Les Menuires - Val Thorens)

Forfait journée : 50.70 €

Carré Neige voir tarif de l'année

PALMARES ANNEES PRECEDENTES

2023

Slalom Géant Homme	Olivier OLAGNON (Rhône)
Slalom Géant Dame	Fabienne BROQUET (Rhône)
Slalom Spécial Homme	Olivier OLAGNON (Rhône)
Slalom Spécial Dame	Corinne GINDRE (Jura)
Ski Nordique Homme	Xavier ANTONY (Jura)
Ski Nordique Dame	TOST Isabelle (Savoies)
Ski Nordique Relais	SAVOIES
Combiné Alpin par équipe	RHONE
Combiné Alpin Nordique Homme	Xavier ANTONY (Jura)
Combiné Alpin Nordique Dame	TOST Isabelle (Savoies)
Combiné Alpin Nordique Equipe	SAVOIES

2024

Slalom Géant Homme	Olivier OLAGNON (Rhône)
Slalom Géant Dame	Fabienne BROQUET (Rhône)
Slalom Spécial Homme	Olivier OLAGNON (Rhône)
Slalom Spécial Dame	Sophie THABUIS (Isère)
Ski Nordique Homme	Xavier ANTONY (Jura)
Ski Nordique Dame	Elsa SANTOS (Loire)
Ski Nordique Relais	JURA
Combiné Alpin par équipe	RHONE
Combiné Alpin Nordique Homme	Xavier ANTONY (Jura)
Combiné Alpin Nordique Dame	Corinne GINDRE (Jura)
Combiné Alpin Nordique Equipe	RHONE

2025

Slalom Géant Homme	Olivier OLAGNON (Rhône)
Slalom Géant Dame	Corinne GINDRE (Jura)
Slalom Spécial Homme	Thierry CHARBONNEAU (Grand Paris)
Slalom Spécial Dame	Corinne GINDRE (Jura)
Ski Nordique Homme	Eric LAPRAYE (CSMF)
Ski Nordique Dame	Marguerite RINALDI (Jura)
Ski Nordique Relais	JURA
Combiné Alpin par équipe	RHONE
Combiné Alpin Nordique Homme	Eric LAPRAYE (CSMF)
Combiné Alpin Nordique Dame	Corinne GINDRE (Jura)
Combiné Alpin Nordique Equipe	RHONE